

Note conceptuelle

Conférence francophone pour la région subsaharienne francophone et lusophone Mobilisation autour du renforcement de la famille et de la prise en charge alternative 10-11 Mai 2012, Dakar, Sénégal

Save the Children, Better Care Network, UNICEF, Enda Tiers Monde-Jeunesse Action, International Social Services (West and Central Africa), Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT), RAPPECAN Sénégal, SOS Children's Villages International, Terre des Hommes, World Vision International organise une Conférence sur le Renforcement de la Famille et la Prise en Charge Alternative en Afrique subsaharienne francophone.

La conférence, qui aura lieu le 10-11 mai 2012 à Dakar (Sénégal) a pour but de mobiliser et inspirer les acteurs et donateurs d'Afrique francophone pour rejoindre l'initiative régionale en faveur des enfants privés d'une prise en charge alternative appropriée.

La participation de quelques pays lusophones tels que le Brésil, le Cap Vert et la Guinée-Bissau, est également entendue pour favoriser l'apprentissage et l'échange des expériences sur le renforcement de la famille et sur les approches de la prise en charge alternative.

Cette conférence sera la première rencontre du genre en Afrique subsaharienne francophone et sera l'occasion de présenter au plus haut niveau *les lignes directrices internationales pour la prise en charge alternative.*

Introduction

Les familles à travers le monde sont confrontées à des nombreuses pressions au registre desquelles nous pouvons citer: la récession économique mondiale, la pauvreté endémique, l'urbanisation, la maladie et les décès, les conflits, l'instabilité transfrontalière et les flux migratoires, l'insécurité politique, et les situations d'urgence chroniques et récurrentes. Lesquelles situations exacerbent les difficultés que vivent les familles dans la prise en charge quotidienne et la protection de leurs enfants.

Bien que des chiffres concernant les enfants courant le risque de perdre la prise en charge parentale ou ceux bénéficiant d'une prise en charge alternative ne soient pas connus, il existe, cependant, des estimations qui renseignent sur la problématique de l'enfance vulnérable: plus de 145 millions d'enfants ont perdu l'un ou les deux parents¹, 15 millions d'entre eux du fait du HIV/SIDA².

Du fait des catastrophes naturelles et des conflits armés, les enfants courent des risques supplémentaires d'être séparés de leurs familles et pourvoyeurs de soins, en particulier lors des déplacements massifs de population dans le pays et au-delà des frontières nationales. Ceux-ci sont exposés aux risques d'abus, de négligence, d'exploitation et de discrimination. La séparation des enfants est aussi liée à des situations d'abus au sein de la famille, d'abandon et de négligence. Toutes ces pressions et ces risques pour l'enfant sont présents dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne.

Le 20 Novembre 2009, après des années de consultation inter-gouvernementales et de

¹ UNICEF, *The State of the World's Children 2009*, UNICEF, New York, December 2008, p 133.

² UNICEF, *Children and AIDS: third Stocktaking Report*, UNICEF, New York, December 2008, p. 21.

Note conceptuelle

négociations, une résolution sur les lignes directrices pour la prise en charge alternative des enfants a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans le sillage de la commémoration du 20^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Ces lignes directrices fournissent un cadre d'orientation pour les gouvernements et autres parties prenantes afin de prévenir les séparations abusives des familles et l'usage inapproprié des mécanismes alternatifs de prises en charge des enfants.

Les lignes directrices, ainsi que d'autres dispositions du droit international³ et le nombre croissant de recherches fondées sur des preuves, énoncent clairement le droit des enfants à la protection et d'être pris en charge par leur famille. Malgré cette obligation légale et l'évidence de cette nécessité, force est de constater, dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne :

- Que des enfants continuent d'être inutilement séparés de leurs familles et sont souvent placés dans des conditions de prise en charge alternative non réglementée ;
- Des rapports ont montré que dans de nombreux pays, peu de mécanismes existent pour soutenir une prise en charge appropriée au sein des familles les plus vulnérables et que différentes options de placement ne sont pas souvent conformes aux directives internationales ;
- Le placement familial est rarement disponible comme recours pour les enfants et les familles ;
- Les services sociaux qui recherchent des traces de la famille élargie afin d'assurer le cas échéant des placements sûrs pour les enfants sont en nombre insuffisant ;
- En l'absence de services de soutien familial, de placement en famille d'accueil et d'un repérage coordonné de la famille élargie, des institutions non réglementées prennent des enfants - qui autrement pourraient être élevés dans une famille - pour les placer loin de leur pays de naissance via l'adoption internationale. Ceci non seulement paralyse l'avenir de millions d'enfants, mais restreint également la croissance économique nationale, politique et sociale d'un pays.

La conférence proposée s'inscrit dans la logique de cette problématique et s'appuie sur les discussions et les résolutions récentes issues des conférences régionales et internationales sur la prise en charge alternative. Notamment:

- la *Première Conférence Internationale en Afrique sur la Prise en Charge de Type Familial pour les Enfants* qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, en Septembre 2009.
- et la conférence sur *L'Ordre du Jour Négligé : Protéger les Enfants sans Soins Parentaux Adéquats*, tenue au centre de conférence international de Wilton Park au Royaume Uni en Décembre 2009.⁴

³ L'article 9 de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (UNCRC), par exemple, énonce: « Les États parties veilleront à ce qu'un enfant ne soit pas séparé de ses parents contre leur gré, sauf lorsque les autorités compétentes, sous réserve de révision judiciaire, déterminent, conformément aux lois et procédures applicables, que cette séparation est nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant »

⁴ Les deux conférences ont appelé à plus de réseaux et d'échanges de niveau régional autour de cette problématique. Pour plus d'information au sujet de ces conférences visitez le site web de Better Care Network, www.bettercarenetwork.org

Note conceptuelle

Analyse de la situation: développements positifs et difficultés dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone

En Afrique francophone subsaharienne, des réseaux, des groupes de travail, des agences internationales et des ONG locales et internationales ont travaillé sur la question des enfants sans protection familiale adéquate. Certains pays et communautés ont mis au point leurs propres modèles novateurs dans la prise en charge des enfants vulnérables; tandis que d'autres luttent encore à cause du manque des ressources, de compréhension des problèmes, de capacité, des données, des politiques et des lois.

D'autre part, il existe à l'échelle régionale, un certain nombre de progrès positifs et d'expériences sur lesquels s'appuyer. Il s'agit notamment :

- d'importants efforts dans certains pays déployés pour cartographier et analyser les systèmes nationaux de protection de l'enfance; notamment en République Démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Mali, au Sénégal et en Mauritanie;
- une collaboration accrue entre les ministères et organismes en charge de la protection des enfants, du VIH/SIDA et de la protection sociale sur la question des orphelins et des enfants vulnérables et de la protection sociale, afin de développer un cadre commun pour le bien-être social et la protection des enfants vulnérables,
- les investissements dans les programmes nationaux de désinstitutionalisation et, d'importants investissements dans les mécanismes communautaires de protection de l'enfance afin de protéger et de s'occuper des enfants au sein de leurs communautés.

D'importants défis et des obstacles à l'action restent cependant présents. Bien que des statistiques soient disponibles dans certains pays, on sait peu sur l'état de la prise en charge des enfants dans la région. En outre, les facteurs de risque importants associés aux enfants et aux soins alternatifs existent dans la région, y compris les niveaux élevés de pauvreté, les possibilités limitées d'éducation, le VIH/SIDA, la discrimination et plusieurs situations d'urgence. En termes de réponse, les ressources humaines et les capacités de protection sociale dans la région étant plus faibles que dans d'autres régions, ceci entraîne l'inadéquation des cadres réglementaires, du contrôle de l'accès, des politiques de soins alternatifs, des lois et stratégies, et du suivi national des enfants. Il y a un accès limité aux ressources de langue française sur la prise en charge alternative, telles que les évaluations, les meilleures pratiques, les outils, les formateurs et d'autres services de soutien. En général, les réseaux de niveau national et régional liés aux soins alternatifs doivent être renforcés dans les pays d'Afrique francophone. Ainsi, il n'a jamais été plus opportun pour les pays francophones sub-sahariens de partager leurs expériences et de sensibiliser sur la question des enfants sans protection familiale adéquate.

Objectifs de la Conférence francophone sub-saharienne sur le renforcement de la famille et la prise en charge alternative

Save the Children, Better Care Network, UNICEF, Enda Tiers Monde-Jeunesse Action, International Social Services (West and Central Africa), Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT), RAPPECAN Sénégal, SOS Children's Villages International, Terre des Hommes, World Vision International organise une conférence sur le renforcement de la famille et la prise en charge alternative en Afrique subsaharienne francophone **le 10-11 mai 2012 à Dakar, au Sénégal.**

Note conceptuelle

Ce sera le premier événement du genre dans la région et sera l'occasion de mobiliser les acteurs clés pour:

- Promouvoir les lignes directrices internationales sur les modes alternatifs de la prise en charge des enfants, leur diffusion, et adoption, ainsi que leur mise en œuvre dans la région ;
- Faire en sorte que la situation des enfants privés de prise en charge appropriée en Afrique sub-saharienne francophone soit rendue plus visible ;
- Partager les expériences, des exemples de bonnes pratiques et leçons apprises dans le soutien des soins axés sur la famille dans la région ;
- Identifier la nature spécifique des questions de soins dans toute la région et les besoins prioritaires pour y faire face ;
- Lancer une plateforme de prise en charge alternative pour l'Afrique sub-saharienne francophone et déterminer les opportunités pour de futurs échanges d'informations, coordination et collaboration entre les acteurs clés de protection de l'enfant des pays francophones et lusophones

En particulier, cette conférence s'appuiera sur les recommandations des récentes conférences régionales et internationales sur la prise en charge alternative et préparera le terrain pour le développement de plans concrets pour adopter et mettre en œuvre les lignes directrices internationales dans tous les pays francophones d'Afrique subsaharienne.

Conférence sur le renforcement de la famille et la prise en charge alternative: Contenu et format

Dates et lieu:

La Conférence aura lieu le 10-11 mai 2012 à Dakar, au Sénégal et sera menée en français.

Elle se situe dans la continuité de la conférence sur le renforcement des systèmes nationaux de protection des enfants en Afrique sub-saharienne, qui aura également lieu à Dakar le 7-9 mai 2012. Cette synchronisation des deux assises assurera la présence des personnes clés du gouvernement et des ONG partenaires. Ces deux conférences seront également l'occasion de discuter des liens avec les systèmes de protection des enfants et le rôle que la prise en charge alternative peut jouer dans le renforcement de ce système.

Document d'information:

Avant la conférence, le comité d'organisation procédera à l'élaboration d'un document d'information sur la situation des services de renforcement de la famille et de prise en charge alternative dans les pays d'Afrique sub-saharienne francophone. Ce document servira de guide pour les délégations des pays tout en fournissant un cadre pour les questions qui seront discutées lors de la conférence et une référence pour un suivi soutenu.

Ce document de mise en contexte servira donc de base de discussion et fournira aux participants de la conférence, dans la mesure des informations disponibles, un aperçu réel de l'état des prises en charge et des systèmes de prise en charge dans la région. Il fournira également des études de cas à partir des modèles prometteurs de prise en charge alternative familiale ou communautaire, qui seront présentés lors de la conférence.

Note conceptuelle

Format de la Conférence:

La conférence comprendra la participation de conférenciers inspirants et de renom et des présentations sur la nécessité et les possibilités de rehausser le profil de la prise en charge alternative au sein de la communauté francophone d'Afrique subsaharienne, sur les bonnes pratiques et stratégies de succès et sur les lignes directrices internationales en tant que cadre législatif essentiel pour la mise en œuvre aux niveaux régional et national.

La conférence sera en outre l'occasion pour les enfants et les jeunes en Afrique subsaharienne francophone de dialoguer directement avec les acteurs et les donateurs à propos de leurs expériences et leurs points de vue sur la prise en charge alternative.

Des sessions interactives permettront de consolider les réseaux et de mener des discussions dirigées.

Le comité régional d'organisation travaillera avec les bureaux de pays francophones et des pays lusophones sus-indiqués, les programmes et les partenaires pour identifier des interventions et pratiques innovantes dans le domaine de la prise en charge alternative des enfants et des réseaux et efforts de collaboration.

Le comité régional d'organisation collaborera avec les équipes de communication régionales et nationales des différents partenaires afin d'assurer une couverture médiatique complète de l'événement.

Les thèmes clés à discuter pendant la conférence :

1. La désinstitutionalisation : approches, expériences, réussites et défis, y compris l'environnement législatif et politique
2. Les mécanismes communautaires de protection de l'enfant – mise en exergue des mécanismes, des stratégies et des pratiques prometteuses dans la prise en charge alternative axée sur la famille
3. Renforcement de la famille : la réalité de la famille et sa place dans la prise en charge et la protection de l'enfant, des expériences et des leçons tirées de l'amélioration des connaissances, des compétences et des capacités pour soutenir la prise en charge de type familiale

Participants à la conférence

Les participants à la conférence représenteront plus de 20 pays francophones et lusophones de l'Afrique sub-saharienne. Les 75 participants sont des représentants : des ministères et départements ministériels, des organismes donateurs, des institutions de recherche et des universités, des organisations confessionnelles, des réseaux de jeunes, d'organisations internationales et nationales non gouvernementales, des fondations privées, des universités et des agences des Nations Unies. Le comité régional d'organisation travaillera avec les intervenants nationaux pour identifier les participants de chaque pays.

Comité régional d'organisation de la Conférence

La conférence est organisée par une comite régionale d'acteurs clés :

Note conceptuelle

- Save the Children
- Better Care Network
- UNICEF
- ENDA Tiers Monde-Jeunesse Action
- International Social Services (West and Central Africa)
- Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT)
- RAPPECAN Sénégal
- SOS Children's Villages International
- Terre des Hommes
- World Vision

Note conceptuelle

Annexe A: Liste des pays francophones-lusophones d'Afrique Sub-saharienne participant a la conférence

- Benin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Cap Vert
- République Centrafricaine
- Tchad
- Congo (Brazzaville)
- Cote d'Ivoire
- République Démocratique de Congo
- Gabon
- Guinée Bissau
- Guinée Conakry
- Madagascar
- Mali
- Mauritanie
- Niger
- Rwanda
- Sénégal
- Togo

- Brésil